

La CNIDH condamne le massacre de Gatumba et les assassinats précédents

@rib News, 20/09/2011 La Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) du Burundi a condamné sans réserve le massacre de paisibles citoyens au bar "chez les amis" de Gatumba, dans une déclaration transmise mardi à ARIB.INFO. Elle a condamné avec la même énergie les cas d'assassinats ciblés constatés ici et là dans le pays. La CNIDH affirme que cette attaque survient au lendemain de plusieurs cas d'assassinats ciblés dans certaines localités du pays où des cadavres sont découverts et enterrés sans que, dans la plupart des cas, des enquêtes ne soient diligentées pour élucider les circonstances dans lesquelles les victimes ont été tuées, identifier les auteurs et les poursuivre en justice. La CNIDH demande au Gouvernement burundais d'arrêter et poursuivre conformément à la loi les auteurs du massacre de Gatumba et des crimes d'assassinat précédents, quel que soit leur groupe d'appartenance, leurs corps d'origine, leur position politique et cela conformément à la loi. Lire l'intégralité de la Déclaration